

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 93 (1957)
Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

396

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux Ii b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 13.50; ÉTRANGER FR. 18.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Partie corporative

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE ROMANDE (et
SCHWEIZERISCHER LEHRERVEREIN)

(Congrès de la FIAI - Francfort 1957)

Questionnaire No 2

**« L'enseignement de la géographie comme moyen de la
compréhension internationale à l'école primaire dans
les limites de la scolarité obligatoire. »**

1. Quel est le but officiellement fixé à cet enseignement dans votre pays ?

L'enseignement de la géographie a pour but de faire connaître à l'enfant les conditions dans lesquelles vivent les hommes et par delà cette connaissance à créer ou renforcer le sens de la solidarité humaine.

Extrait du Plan d'Etudes des Ecoles primaires vaudoises :

« En tant que matière d'information, la géographie se propose de donner une connaissance suffisante et une explication assez complète du monde dans lequel nous vivons pour le rendre intelligible. Connaître les faits géographiques, c'est en avoir d'abord une perception nette et précise qui permet de les situer et de se les représenter, en imagination, avec leurs formes et leurs couleurs, avec leur vie. Les comprendre, c'est en savoir les causes, déceler leurs rapports, saisir leur évolution, en un mot, c'est être capable d'en donner une explication raisonnée. Aujourd'hui, l'homme est si étroitement lié à ses semblables que ses façons de vivre, de sentir et de penser en sont transformées. C'est pourquoi un bagage de connaissances simples, objectives, sur l'aspect de la terre, sur les rapports qui unissent les éléments de la nature, les plantes et les êtres vivants est une nécessité.

Au point de vue de la formation de l'esprit, la géographie contribue au développement du sens de l'observation, du jugement, du raisonnement, de la mémoire et de l'imagination. Elle permet également d'exercer les aptitudes manuelles; elle donne une idée de la vie, de l'action, de l'effort des hommes pour utiliser les ressources de la nature. Enfin, lorsqu'elle est intelligemment enseignée, la géographie fait naître l'amour du pays et de l'humanité en général elle donne une leçon de compréhension mutuelle et d'humilité en montrant le spectacle de la diversité dans laquelle vivent les hommes et la solidarité qui les unit. »

Extrait du « Programme d'enseignement primaire » du canton de Neuchâtel :

« ...il (le programme de géographie) s'inspire des principes généraux qui donnent une valeur éducative à l'enseignement de la géographie : étude de la géographie physique et politique par l'observation de la carte; étude de la géographie humaine en procédant par l'observation des réalités, puis par celle de la carte; ... »

Extrait du Plan d'études de l'enseignement primaire du canton de Genève :

« La géographie étudie un milieu donné. Elle fait la synthèse de divers éléments empruntés aux sciences naturelles, à l'histoire, à l'organisation politique, économique et sociale. Elle s'efforce d'associer les faits pour reconstituer un milieu — quartier, village, canton, région ou pays — et lui rendre sa personnalité. Mieux que toute autre discipline, elle entretient et fortifie l'amour du pays natal.

L'enseignement de la géographie est un enseignement de culture. On renoncera donc à faire mémoriser de longues listes de noms géographiques et à décrire la carte. La nomenclature du plan d'études précise pour chaque degré ce que les enfants doivent savoir. En revanche, on s'efforcera de faire appel au jugement des élèves. Aux questions « citez... », « dites quels sont... », on préférera les questions qui développent le sens géographique des élèves et qui exigent d'eux un effort de réflexion ».

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : S.P.R. et S.L.V. : *L'enseignement de la géographie comme moyen de la compréhension internationale à l'école primaire dans les limites de la scolarité obligatoire.* — Vaud : *Motion Jaunin : Comment retenir le corps enseignant dans les communes rurales.* — *Edition de pavillons en couleur.* — *Educatrices des petits.* — *Association vaudoise des directeurs de chant.* — *Postes au concours.* — Neuchâtel : *Comité central.* — *Bienvue.* — *Exposition Sahara 1957.* — *Communiqué : Ecolier romand.* — *Cours de vacances.*



PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Raymond Buyse : Quelques résultats acquis par la pédagogie expérimentale (suite).* — *G. Annen : Ecoliers de ce temps : Eux et nous, réflexions sur une course d'école.* — *P. P. : Civisme : Subventions fédérales.* — *Orientation professionnelle.* — *La poésie de la semaine.* — *Bibliographie.* — *Fiches.*

2. Prière de donner le contenu du programme fixé pour les diverses années de la scolarité obligatoire.

« Dans cette discipline, plus encore que dans toutes les autres, on ira du connu vers l'inconnu, c'est-à-dire qu'on commencera par l'étude du village natal, pour passer à la vallée, puis aux régions naturelles du canton et de la Suisse ; on terminera par les pays d'Europe et les continents. »

(Plan d'études vaudois). « Lors des sorties en plein air, des excursions et des voyages, l'enfant est en contact étroit et fréquent avec son milieu et son pays. C'est dire que l'observation directe est la source première de l'information géographique. Elle sera toujours méthodique, dirigée, pour aboutir à une perception aussi complète que possible des faits, avec toutes les notions qu'ils comportent : situation, orientation, distance, dimensions, formes et couleurs, beautés, richesse, évolution.

Cependant, l'exploration géographique ainsi comprise ne peut se borner qu'à un espace assez réduit de notre monde. A partir de certaines limites, il faut avoir recours à l'observation indirecte. »

« L'enseignement de la géographie par l'étude du milieu où vit l'enfant.

Au degré inférieur, il constitue une première initiation à toutes les notions géographiques et comprend quatre cycles successifs : la salle d'école, la maison d'école, la maison paternelle et le lieu natal.

La première tâche du maître sera de compléter et de coordonner les observations faites par l'élève, antérieurement à son entrée à l'école. Puis, lors de l'étude proprement dite, deux notions nouvelles devront être acquises de bonne heure : celle de l'orientation et celle du plan. Cette représentation figurée des lieux sera particulièrement soignée ; le plan, établi petit à petit, sera complété dans chaque leçon, de telle manière que tout élément nouveau représente un fait concret. C'est ainsi qu'on aboutira au plan du quartier ou de la localité, et enfin à la carte.

La langue maternelle et le calcul bénéficieront de ces exercices oraux et écrits ; les autres moyens d'expression tels que le dessin, le modelage, le travail manuel y trouveront aussi leur part. Ainsi, des intérêts divers jaillis autour d'une idée centrale permettront, dans cette discipline, un travail utile d'association et de concentration.

C'est en première année du degré moyen que se fait le passage de la géographie locale à la géographie régionale. Ce nouveau champ d'exploration sera également étudié en détail (itinéraires des après-midi en plein air, des excursions scolaires ; consultation éventuelle de cartes et d'indicateurs de chemins de fer), puis on passera successivement aux différentes régions du canton, en commençant par les plus rapprochées. Cette transition sera d'autant plus facile qu'on aura mis plus de soin à l'étude de la carte. Dans l'esprit de l'enfant, la carte doit être une représentation claire et précise du relief, des cours d'eau, des particularités climatiques, économiques et humaine. »

« Je suis enchanté de mon

« MILCOP »

ainsi que mes élèves », telle est la phrase résumant les témoignages enthousiastes de centaines de collègues à tous les degrés de l'enseignement.

(Plan d'études genevois.) « L'enseignement de la géographie procède par cercles concentriques. L'élève est entraîné au cours de sa scolarité du milieu local jusqu'aux terres les plus lointaines.

La première leçon de géographie est une leçon d'observation au cours de laquelle l'enfant fixe son attention sur les choses qui font déjà partie de son univers. Ces premières acquisitions constituent les points de comparaison dont il se servira pour se représenter ce qu'il ne peut pas observer directement. Sa première carte, celle de son milieu local, l'aidera à interpréter toutes les autres. Dans le degré inférieur de l'école primaire, la géographie n'est pas un enseignement distinct de celui de la langue maternelle. Cependant tout au long de l'année, au gré des promenades, des observations et des centres d'intérêt étudiés, l'institutrice fixera dans l'esprit de ses élèves les premières notions géographiques, les premiers points de comparaison. »

Dans notre pays où chaque canton est souverain en matière d'instruction publique, les programmes varient quelque peu dans la distribution des notions au cours de la scolarité obligatoire.

Dans la majorité des cantons suisses, l'enseignement de la géographie débute en 4e ou en 3e année par :

Berne (4e année). — Acquisition des notions géographiques fondamentales par la connaissance du village natal et de ses environs immédiats. La région natale comme paysage-unité, et les régions immédiatement voisines. Première initiation à la carte.

Zurich (4e année). — Enseignement ... sur le lieu d'habitation et ses environs ... en liaison avec d'autres branches ...

Genève (4e année) — Etude du quartier, du village, de la commune ; la vieille ville. La ville de Genève : les quartiers, la rade, les ponts, les édifices et monuments, les parcs, les musées. Les Genevois au travail : les services publics, les transports publics, l'industrie et le commerce. Le canton de Genève : le relief, le lac, les cours d'eau, les communes, la campagne, les bois, la faune. Le pays de Genève : les frontières, les environs de Genève.

Vaud (3e année). — La contrée. Etude du canton de Vaud par régions. Vue d'ensemble du canton. L'ordre des matières sera différent pour chaque localité. On étudiera d'abord les régions les plus rapprochées, pour terminer par les plus éloignées.

Neuchâtel (3e année). — Etude d'un lieu géographique typique à la portée des élèves et près de la maison d'école.

L'enseignement se poursuit dans le degré suivant (5e ou 4e année) par :

Berne (5e année). — Les autres régions naturelles du Jura bernois. Les grandes régions naturelles du canton de Berne : région du lac, Berne et ses environs, l'Emmental, l'Oberland bernois. Introduction à la lecture des cartes, notions d'échelles, figuration du relief (courbes de niveau), connaissance des principaux signes conventionnels cartographiques. Croquis simples de géographie.

Genève (5e année). — Etude du pays au point de vue physique. Etude de la Suisse romande.

Vaud (4e année). — Généralités sur la Suisse.

Neuchâtel (4e année). — Etude du district habité par l'élève et des régions naturelles du canton.

En 6e (ou 5e année) c'est :

L'étude plus approfondie du pays (par cantons). Economie et population.

En 7e (ou 6e année) l'enseignement porte sur :

Genève (7e année). — L'Europe (généralités), la République française, l'Europe occidentale, l'Europe centrale et orientale.

Vaud (6e année). — L'Europe (généralités) et étude de quelques pays d'Europe suivant leur importance : France, Italie, Allemagne, Belgique, Hollande, Angleterre, etc. Revision des cantons suisses.

Berne (7e année). — Suite de la géographie suisse. Eléments de géographie économique.

Au degré supérieur (8e et 9e années ou 7e et 8e années) suivant les cantons, les programmes indiquent.

Berne : Les pays d'Europe.

Genève : Vue d'ensemble de la Terre. Les continents : l'Afrique, les deux Amériques, l'Asie et l'Océanie.

Vaud : L'Amérique, l'Afrique et revision des cantons suisses.

Et, au cours de la dernière année de scolarité obligatoire primaire :

Genève : Géographie économique — produits alimentaires et matières premières : leur répartition dans le monde, leur transport et leur rôle dans l'économie de la Suisse.

Vaud : L'Asie et l'Océanie. Eléments de géographie physique et économique de la Suisse.

Berne : Notions générales sur les continents. Lecture de cartes spéciales et de graphiques. Notions de géographie astronomique : mouvements de la Terre, la voûte céleste, le système solaire.

3. Prière de décrire le matériel d'enseignement dont l'école est officiellement équipée en vue de cet enseignement.

Le matériel officiel se compose :

1. Pour les élèves :

De manuels édités par les cantons. Parfois un manuel est commun à plusieurs cantons de même langue. Généralement les élèves de notre pays utilisent au cours de leur scolarité deux manuels :

- a) une géographie de la Suisse (la « Géographie de la Suisse » par Henri Rebeaud est utilisé par plusieurs cantons romands par exemple) ;
- b) une géographie universelle (« Manuel-Atlas » destiné au degré supérieur des écoles primaires, géographie des cinq parties du monde. « Géographie universelle » par Henri Rebeaud, etc.).

Dans le degré inférieur, il n'y a en général pas de manuels.

De cartes du canton ou de la Suisse, de plans de villes, de cartes muettes.

2. Pour les classes :

De cartes murales, de globes terrestres, (éventuellement de caisses à sable, de films fixes, de clichés que les instituteurs peuvent obtenir auprès de « Centrales de documentation scolaire officielles »).

Dans certains cantons, les départements de l'Instruction publique organisent ou autorisent la projection de films documentaires en relation avec l'enseignement de la géographie.

Egalement, patronnées ou autorisées par les Départements cantonaux, des émissions radiophoniques

scolaires apportent un complément d'information à l'enseignement de la géographie (de nombreuses écoles et classes possèdent des appareils récepteurs de radio).

4. Prière de décrire les méthodes généralement en usage aux divers degrés de l'enseignement obligatoire.

(Plan d'études bernois.) « Les préambules et les plans qui suivent ont été établis de manière à laisser aux institutrices et aux instituteurs le maximum d'initiative dans l'organisation de leur travail à l'école. »

(Plan d'études vaudois.) « Enfin, à tous les degrés, les maîtres pourront occasionnellement attirer l'attention de leurs élèves sur certains sujets de géographie hors programme, mais en rapport avec l'actualité. »

(Plan d'études neuchâtelois.) « Les maîtres donneront des leçons plus profitables qui ne consisteront pas en de trop brefs commentaires d'un texte alors qu'une bonne leçon de géographie, par exemple, doit être basée essentiellement sur la lecture de la carte et l'étude du milieu. »

(Plan d'études genevois.) « Dès la 4e année, l'élève commence l'exploration systématique du milieu local par des promenades documentaires et des enquêtes sur place. Des tâches d'observation lui sont confiées. Le plan et la carte, qu'on mettra très vite entre ses mains, l'aideront à conduire ses recherches. Les images du passé seront associées à ces premières connaissances géographiques et contribueront à fortifier chez l'élève l'amour du sol natal.

Puis l'observation directe devenant de plus en plus difficile, l'enseignement de la géographie utilise les textes, les croquis et les photographies que l'élève étudie en relation avec la carte. Ces références à la carte, répétées inlassablement, développent le sens géographique, rendent familière les signatures et l'échelle. Elles conduisent sans effort à l'interprétation de la carte.

La qualité des documents vaudra toujours mieux que la quantité : une vue photographique ne doit pas être seulement considérée comme une illustration, mais aussi comme un document d'étude et d'observation. Des textes de bons auteurs, la biographie d'un homme célèbre aideront à évoquer le pays et ses habitants. Des échantillons de minéraux, de végétaux et de produits manufacturés pourront amorcer de fructueuses leçons. L'échange de correspondance avec des élèves d'un canton ou d'un pays voisin stimule l'intérêt. C'est ainsi que se grave dans l'esprit des enfants l'image du pays qu'on étudie. Ces synthèses trouvent aussi leur expression dans les tableaux, dans les cartes et dans les albums qui sont les meilleurs souvenirs que l'élève conserve d'un enseignement vivant. »

Zurich : L'observation directe, dans tous les cas où elle est possible, est vivement recommandée : promenades, excursions, exercices d'orientation, etc.

Voici les recommandations officielles. Il en résulte une liberté totale laissée au maître, qui organise son enseignement selon sa personnalité et en fonction du

« MILCOP »

le duplicateur sans concurrence, le meilleur marché, le plus génial, le plus vendu dans le monde ! Le corps enseignant l'a adopté rapidement... et pour cause !

développement de ses élèves. Dans l'enseignement de la géographie, l'apport personnel des élèves est en général très grand : cartes postales, vues en couleurs, journaux illustrés avec reportages, clichés divers, articles de presse, etc.

De nombreux instituteurs travaillent à l'aide de fiches ; les correspondances dans le pays et avec l'étranger sont fort utiles.

En résumé, les méthodes généralement employées sont les suivantes :

- a) *au degré inférieur* : (étude du milieu) observation directe, centres d'intérêt.
- b) *aux degrés moyen et supérieur* : (étude du pays et du monde) étude des cartes, des textes, des croquis et des photographies ; collections (timbres, minéraux, flore, faune, etc.) ; échange de correspondance, liaison avec l'histoire et avec l'actualité.

La Croix-Rouge suisse, avec sa correspondance interscolaire, ses parrainages d'enfants de l'étranger, de pays victimes de cataclysmes ou de la guerre, fournit son apport à un enseignement plus vivant, plus humain de la géographie.

Signalons enfin les échanges de classes pendant huit ou quinze jours à l'intérieur du pays, dans une région géographique ou linguistique différente : les enfants vivent chez les parents de leurs camarades ; on utilise la salle de classe des petits camarades qui occupent pendant ce temps celle que l'on a momentanément quittée, on découvre cette nouvelle région ; et le séjour se termine par une réunion de tous les enfants.

Quelles suggestions votre Association peut-elle formuler en vue de mettre mieux que par le passé l'enseignement de la géographie au service de la compréhension internationale au cours de la scolarité obligatoire ?

Une de nos associations cantonales suggère une plus ample diffusion des renseignements de dernière actualité que possèdent des organisations internationales telles que l'ONU et l'UNESCO.

« Pour aider la compréhension internationale, il faut mettre l'accent sur les conditions de vie des individus, donc des histoires de pain quotidien, de travail. » (S.P.V.)

Une autre suggère également que ces organisations internationales mettent à disposition du corps enseignant des publications et organisent des séminaires.

Des documents d'actualité sur les voies maritimes et aériennes, des monographies sur le riz, le pétrole, le caoutchouc, le blé, etc., des statistiques seraient souhaitées, comme pouvant faire mieux comprendre aux enfants l'interdépendance des hommes.

Des rencontres de vacances entre enfants de pays différents ou des échanges de classes entre pays voisins pourraient apporter à l'enseignement de la géographie à l'école un élément de vie, d'expérience personnelle, très précieux.

Une réalisation qui pourrait être intensifiée dans notre pays, c'est la visite — durant une ou deux semaines — de classes suisses dans le village Pestalozzi, à Trogen, où vivent des enfants de plusieurs nations. Là nos écoliers peuvent voir vivre, à leur manière, entendre parler des enfants des pays qu'ils étudient, et les mieux comprendre.

Et par-dessus tout, il faut que le maître soit profondément conscient que tout son enseignement doit contribuer « à éveiller chez l'enfant le respect de Dieu et à former dans un sens chrétien sa volonté de se comporter consciencieusement à l'égard de son prochain ». (Art. 1, alinéa 3, de la loi sur l'Ecole primaire dans le canton de Berne.)

Genève, le 23 février 1957.

R. F. Quartier.

VAUD

Motion Jaunin :

Comment retenir le corps enseignant dans les communes rurales

Il est toujours délicat de s'adresser à une collectivité. Chaque individu apprécie immédiatement la question que l'on soulève en fonction de sa situation particulière, et a de la peine à réaliser qu'il fait partie d'un ensemble dont on est obligé de tenir compte. Voilà pourquoi j'ai beaucoup hésité avant de vous parler de la motion Jaunin. Mais il peut être utile que vous la connaissiez et que vous sachiez que votre comité s'y intéresse.

Son énoncé : « Les soussignés ont l'honneur, conformément à la loi sur le Grand Conseil, de déposer la motion suivante :

« Ils demandent que des mesures soient prises par l'Etat pour retenir le corps enseignant dans les communes rurales. »

Dans le développement de sa motion, M. le député

Préférer

« MILCOP »

c'est économiser Fr. 100.— d'abord ! C'est pouvo
polycopier à la minute (système breveté d'humectage
et sur papiers de toutes épaisseurs : du papier de soie
au carton souple.

Jaunin émet quelques considérations générales sur la diminution des populations rurales et l'accroissement extraordinaire de celles des cités. Il parle ensuite de la pénurie des maîtres dans la campagne, du défilé des remplaçants. « Cet état de faits, dit-il, a aussi pour corollaire d'accréditer, non seulement dans le corps enseignant mais chez beaucoup d'autres, l'idée que la vie rurale est sans intérêt, qu'elle ne peut être qu'une transition, une courte halte sur le chemin qui mène en ville. » Après avoir cité quelques exemples de communes ayant eu de trop nombreux instituteurs au cours des dix dernières années, il ajoute : « A un moment où la dépopulation des campagnes se poursuit à un rythme accéléré, l'absence d'un corps enseignant stable nous paraît désastreuse : si les cadres s'en vont, la troupe se disperse. C'est peut-être un lieu commun d'évoquer ici le rôle décisif que joue l'instituteur de la campagne dans la formation de générations d'élèves, qu'il marque du sceau de sa personnalité de façon durable parce que son influence s'exerce sur une période relativement longue. Où ce maître a manqué, tous s'accordent à reconnaître que les enfants ont subi un préjudice considérable.

Dans nos communes rurales, l'instituteur joue un rôle qu'on a souvent raillé ou dont on a sous-estimé l'importance ; et pourtant, que de services n'est-il pas appelé à rendre, dans les domaines les plus divers, aujourd'hui plus que jamais peut-être. Cependant,

seul un instituteur enraciné au village depuis quelques années sera à même de servir au mieux les intérêts de la communauté. Aussi, tenons-nous à affirmer ici l'importance considérable que nous attachons à la profession enseignante dans nos campagnes et notre ferme volonté de remédier à la situation présente.»

Le motionnaire montre ensuite les avantages de la ville, ou les avantages apparents de la ville, et conclut en disant : «Cependant, nous connaissons nombre d'instituteurs que retiennent à la campagne leur tempérament, leur caractère, leurs goûts, leurs relations, leur violon d'Ingres peut-être, bref tout ce qui donne de la valeur à la vie. Quelques-uns essaient de se cramponner ; d'autres s'en vont parfois la mort dans l'âme. Ne vaudrait-il pas la peine de les retenir, et, pour cela, de les aider un peu ?

Comment y parvenir ? Nous avons constaté plus haut une inégalité financière ; elle est à nos yeux indiscutable ; l'équilibre ville-campagne est rompu dans le corps enseignant comme dans d'autres secteurs du reste ; il faut le rétablir et compenser sans tarder cette différence préjudiciable au plus haut degré à l'école vaudoise dans nos campagnes.»

M. Jaunin cite ensuite les exemples de Genève et Berne.

La motion a été renvoyée au Conseil d'Etat pour étude et rapport. Nous espérons que l'on trouvera une solution satisfaisante pour le corps enseignant tout entier. A première lecture, le problème pourrait paraître simple ; mais, croyez-moi, il est fort complexe, ce qui ne veut pas dire insoluble. En attendant la réponse, les communes rurales peuvent fournir à leur instituteur un appartement agréable, à un prix encourageant : ce sera déjà un premier pas.

Il est intéressant pour terminer que je vous dise ce qui se fait à Berne. Dans ce canton, où les communes peuvent avoir leur propre réglementation de traitements, pourvu que celui-ci soit conforme au minimum que la loi prévoit, un décret fixe les versements de subsides extraordinaires aux membres du corps enseignant de localités retirées ou vivant dans des conditions spéciales (1200 fr. au plus par cas). Pour fixer ces subsides, l'on considère divers éléments que l'on apprécie par points :

a) Conditions locales du trafic (éloignement par rapport aux voisins, chemin à faire pour les commissions, distance pour se rendre chez le médecin ou le dentiste le plus proche, distance pour se rendre à l'école secondaire la plus proche, lieu de l'église de la confession principale) ;

b) Situation générale du trafic (gare de chemin de fer la plus proche et arrêt le plus proche des courses postales, localité la plus proche comptant plus de 2 000 h., localité ou agglomération la plus proche avec plus de 7 000 h.) ;

c) Conditions particulières (quotité générale de l'impôt communal au lieu de l'école, nombre des élèves et organisation de l'école).

L'Etat de Berne a voulu ainsi diminuer les grandes différences qui existent entre certaines localités et si possible arrêter l'exode vers les villes.

Je ne vous en dirai pas plus pour aujourd'hui, vous priez de considérer mon article comme une simple information.

R. P.

Edition de pavillons en couleur

Les merveilles de l'imprimerie moderne nous ont permis d'éditer une magnifique affiche en couleur des différents pavillons étrangers. Ils sont à disposition

de nos collègues qui voudront bien s'annoncer. Sur demande, nous joindrons à notre envoi un plan-notice donnant les noms de ces drapeaux de 69 pays différents.

*Commission Croix-Rouge de la Jeunesse SPV
R. Joost, prés., Begnins.*

Educatrices des petits

Mercredi 26 juin, visite de l'exposition «Les trésors du Grand Siècle», au château de Nyon.

Finance : 8 francs (train dès Lausanne). Inscriptions jusqu'au mardi soir 25 auprès de Jacqueline Javet, Mousquines 2, Lausanne.

Départ de Lausanne 14 h. 57. Début de la visite en groupe : 15 h. 45.

Le Comité.

Association vaudoise des directeurs de chant

Notre cours de direction 1957 s'est ouvert samedi dernier 15 juin. Il comprendra cinq séances avant les vacances d'été, chaque samedi jusqu'au 13 juillet inclus, et cinq séances du 7 septembre au 5 octobre.

Au programme : interprétation de chœurs, technique de la direction, culture musicale, technique vocale et prononciation, harmonie, audition, analyse, etc.

Maitres des cours : MM. Robert Piguët, André Charlet, Robert Mermoud, Ernest Pittet, Roger Girard, Henri et Jean Rochat.

Tous les collègues directeurs qui ne font pas encore partie de notre association y seront accueillis avec plaisir et peuvent s'inscrire auprès de M. Henri Rochat, président de l'AVDC, rue de Lausanne 33, Morges.

Le Comité.

P.S. — Prix du cours : 60 à 90 francs, selon le nombre des participants.

Postes au concours

Jusqu'au 3 juillet 1957 :

Aigle : 2 institutrices primaires. Entrée en fonctions : 1er novembre 1957.

La Tour-de-Peilz : institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1957.

Nyon : instituteur primaire. Entrée en fonctions : 2 septembre 1957. Ne se présenter que sur convocation.

Renens : 3 instituteurs primaires. Indemnité de résidence annuelle : 240 fr. ; indemnité de logement : 25 % du prix du loyer net dépassant 1 000 fr. et jusqu'à concurrence de 2 400 francs.

Institutrice primaire. Indemnité annuelle de résidence : 240 francs.

Pour tous ces postes, obligation d'habiter la commune de Renens.

Rivaz : instituteur primaire.

Rossinière : instituteur primaire.

2 institutrices primaires.

Obligation d'habiter les appartements qui vont être construits par la commune.

On montrera bientôt du doigt ceux qui ignorent

« MILCOP »

le champion des duplicateurs ! Prix Fr. 159.— seulement, net, franco, avec les fournitures. Distributeur pour les écoles : F. PERRET, Neuchâtel (Promenade).

NEUCHÂTEL

Comité central

Séance du 13 juin, suivie d'une réunion commune avec nos délégués à la Commission consultative pour l'enseignement primaire.

En comité central exclusif furent discutées toutes les revendications suggérées par le règlement d'application de la loi sur les traitements concernant le classement des fonctions, le nombre d'heures hebdomadaires, les travaux administratifs, l'effectif des classes, la 9e année et les classes à tous ordres, la durée des leçons, le paiement des traitements par l'Etat, etc.

Puis nous avons eu avec quatre de nos représentants à la Commission consultative, ainsi qu'avec M. Bonny, inspecteur, et M. Perrelet, directeur, un échange de vues sur la réforme de l'enseignement secondaire. Nous avons entendu avec le plus grand intérêt ces messieurs qui pensent que nous n'avons pas à nous inquiéter, pour l'instant, quant à l'avenir de l'Ecole primaire que nous défendons. Leur optique semble se rapprocher singulièrement de la nôtre sur les questions de sélection, de répartition d'élèves en littéraires, scientifiques, techniques (ou modernes), de critères qui serviront à l'orientation, de la sévérité des examens d'admission et de l'uniformité de leurs conditions. Cette entrevue s'est révélée des plus utiles, a montré une fois de plus qu'il serait indispensable que nos délégués aux diverses institutions dépendant de l'école fussent toujours convoqués préalablement à leurs séances pour information réciproque et pour prendre éventuellement position, sans quoi ces délégations resteront symboliques et stériles.

W. G.

Bienvenue

cordiale à trois nouveaux membres SPN-VPOD :

Mlle Caroline Nussbaum, institutrice à Neuchâtel ;
Mlle Colette Vuille, qui enseigne à La Chaux-de-Fonds ;

M. Jean-Claude Perret, qui vient d'être nommé aux Prises-s/les Bayards.

W. G.

Exposition Sahara 1957

Les expositions tout à fait remarquables qu'offrent régulièrement au public l'explorateur-né qu'est M. Jean Gabus et le Musée d'Ethnographie de Neuchâtel deviennent une sorte de tradition accueillie avec une faveur toujours accrue.

Leur intérêt intrinsèque et plus spécialement pédagogique en fait une manifestation à laquelle aucun éducateur soucieux de parfaire sa culture ne peut rester indifférent. Une admirable occasion se présente à nouveau : la plus belle leçon concrète sur le Sahara, la plus grande facilité de pénétrer dans les mystères passés et présents de l'immense désert, un œil ouvert sur les possibilités de ressources jusqu'ici insoupçonnées, des renseignements sur les travaux de prospection déjà en cours.

Des savants, des techniciens ont collaboré à cette vaste réalisation due à l'enthousiasme et à l'initiative de M. Gabus. Ce que les objets et le matériel authentiques n'ont pu fournir dans les domaines artistique, historique et économique, des spécialistes y ont pourvu par des reproductions de peintures (voire des gravures rupestres), des décorations, des graphiques. L'apport du peintre Hans Erni est à noter plus particu-

lièrement, avec celui d'autres artistes qui ont remporté une foule d'éléments enrichissants et vivants de leurs propres contacts avec ces pays et leurs populations.

C'est dire que nous ne saurions assez recommander la visite de cette éloquente démonstration ethnographique et géographique aux diverses sections de notre société ainsi qu'à nos écoles.

W. G.

COMMUNIQUÉ

« L'Ecolier romand »

Numéro du 15 juin 1957

Dédié spécialement aux amis des chiens, ce numéro enchantera tous les lecteurs qui apprendront à connaître les différentes races, leurs particularités, etc. Ils y trouveront, en outre :

- Des conseils pour bien élever un chien ;
- Deux histoires de chiens : « La dernière course de Blizz » et « Un ami » ;
- Un bricolage : Mon chien part en chasse ;
- Toutes les rubriques habituelles : jeux, charades, mots croisés, et bien entendu la suite du feuilleton en images « Fatty bourlingueur ».

Numéro spécimen gratuit sur demande à l'administration de « L'Ecolier romand », 8, rue de Bourg, Lausanne. Abonnement annuel : fr. 5.— CCP II 666.

Cours de vacances

L'Institut de pédagogie, d'orthopédagogie et de psychologie appliquée de l'Université de Fribourg/Suisse organise, en collaboration avec l'Institut de pédagogie curative de Lucerne, du 15 au 20 juillet 1957, un cours de vacances sur le thème : Méthode et philosophie du monde et de la vie dans l'éducation, la pédagogie curative et l'enseignement. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 1^{er} juillet 1957.

L'éducation doit être, autant que possible, dégagée de dedans au dehors, et non inculquée de dehors au dedans.

Pestalozzi.

Je cherche pour mon fils

de 15 ans, élève de l'école secondaire, une place chez un instituteur ou dans une bonne famille, où il aura l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Durée: du 8 juillet au 17 août 1957. Préférences : régions des bords du Léman. Eventuellement échange d'un garçon ou d'une fille du même âge.

K. Graf, fabrique de chaussures de sport, Kreuzlingen/TG.

Partie pédagogique

QUELQUES RÉSULTATS ACQUIS PAR LA PÉDAGOGIE EXPÉRIMENTALE (II)

par M. le professeur Raymond BUYSE, de l'Université de Louvain

AMÉLIORATIONS DIDACTIQUES

L'orientation nouvelle a aussi une répercussion sur les programmes et les méthodes d'enseignement ; la conception expérimentale de la pédagogie a amené dans l'organisation didactique des transformations, qu'on retrouve dans un nombre plus ou moins grand d'institutions scolaires.

I.

En ce qui concerne les méthodes d'instruction, on s'attache :

1. à augmenter le rendement pour certaines branches ou pour certaines parties de celle-ci ; on accorde plus de temps ou plus d'attention à tel ou tel exercice.
2. On s'efforce de *distinguer* entre l'exposé (transmission de la notion) et l'application (fixation de la connaissance) comme aussi d'organiser des exercices d'entraînement pour telle branche (arithmétique) ou telle partie spéciale (table de multiplication) d'une branche donnée. En somme, on substitue la conception de l'apprentissage de l'élève à la communication des notions pour le maître ; on apprend aux élèves à *étudier*.
3. On cherche à améliorer la technique même de l'enseignement en soumettant les diverses méthodes courantes à un examen scientifique ; à instaurer une « pédagogie de rendement » en fournissant au maître le moyen de surveiller plus strictement la valeur de l'instruction qu'il donne par le contrôle précis de ses résultats ; à favoriser l'emploi des procédés plus exacts (graphiques) dans l'appréciation des devoirs, et à réaliser la standardisation des compositions.
4. On tend à obtenir une individualisation plus parfaite du traitement pédagogique en se basant sur l'étude systématique des productions scolaires, mais surtout sur la recherche des processus mentaux qui entrent en jeu dans l'apprentissage pour l'*écolier* aux diverses branches du savoir. On s'efforce de déceler les aptitudes spécifiques des sujets, on repère leurs déficiences intellectuelles et les lacunes de leur savoir. C'est là l'objet précis de la psychopédagogie. L'analyse psychologique des devoirs, ou des activités éducatives, par exemple, permettant, si elle est faite régulièrement de découvrir, non seulement d'importantes caractéristiques mentales, mais aussi de suivre de très près la marche de l'esprit au travail, et de permettre à un observateur perspicace de déceler et même de pressentir les troubles du développement intellectuel. L'instituteur sera alors mieux armé pour adapter la marche de son enseignement à l'allure générale de sa classe et surtout pour intervenir à bon escient lorsqu'il faudra soutenir ou relever les défaillants. Comme on le voit, il s'agit d'instaurer une *thérapeutique* pédagogique, basée non seulement sur les symptômes, mais aussi pour autant que faire se peut sur les causes réelles (étiologies des fautes).

II.

Pour ce qui est de la *révision des programmes*, la première chose qui s'est imposée dans cette voie, ce fut d'adapter les cours d'études aux possibilités des éco-

liers. Pour cela, il a fallu procéder d'abord à l'étalement des résultats *possibles* parce que *réels*, et cela en vue d'établir des exigences raisonnables. C'est à cette fin qu'on a appliqué les tests pédagogiques dans la situation *naturelle* ou la salle de classe aux différents groupes d'enfants approximativement de même niveau mental et de semblable degré de maturation.

Soit dit en passant, la notion de degrés scolaires est, en effet, à l'heure actuelle, tellement vague qu'elle paraît bien sans utilité pratique, pour ne pas dire plus. Il est grand temps d'essayer de la préciser et d'établir avec quelque netteté, le rapport qui existe entre la détermination empirique d'une certaine quantité de programme, à enseigner aux enfants d'un âge chronologique donné et les résultats *réels* obtenus, au double point de vue de la conservation mnésique et de l'assimilation mentale. Il est certain que pour les branches techniques (lecture, écriture, arithmétique, les trois R's, comme disent les Anglais), il est urgent de fixer avec précision les buts qu'ils « faut » atteindre parce qu'on « peut » les obtenir avec la moyenne des enfants. Cela doit permettre de s'entendre quand on parlera d'efficacité scolaire, c'est-à-dire du rendement de l'instruction au double point de vue de la quantité et de la qualité du savoir acquis.

Nous ne pourrions déterminer les « minimums essentiels » que par des études impliquant des mensurations : comportement des enfants (intérêts psychologiques) et des adultes (exigences de la civilisation), acquis des élèves (examens) et des adultes (utilisation pratique des notions scolaires dans la vie).

Deux questions doivent, en effet, régler le contenu d'un cours d'études : a) qu'est-ce que l'enfant a le désir d'apprendre comme enfant et que doit-il savoir comme adulte ? b) qu'est-ce que l'enfant, aux différents stades de son développement, peut apprendre avec profit ? Les réponses fournies à ces deux questions devront donner lieu à un compromis, qui ne pourra être obtenu que par le moyen des données précises fournies par des mensurations exactes.

Ces règles sont appliquées à l'élaboration de programmes *différentiels* pour les divers types d'enfants : moins doués, normaux, mieux doués.

Signalons encore un point qui est de nature à entraîner d'importants *changements dans les horaires* : c'est la nouvelle conception de la valeur *relative* des diverses branches. Jusqu'ici l'ordonnance des programmes a été beaucoup plus « logique » que « *psychologique* ».

On y a soigneusement morcelé le savoir humain en fragments bien séparés.

A supposer qu'une division des branches soit nécessaire, il existe bien d'autres façons de l'obtenir et, par exemple, il y a quelque utilité, semble-t-il, à distinguer les branches-*outils* (techniques du savoir ; trois R's) des branches *éducatives* : observation (sciences), expression (langues, dessin), socialisation (histoire, géographie, morale et éducation civique).

A ce point de vue, aux Etats-Unis (écoles publiques) comme chez nous, on n'a pas encore compris suffisamment l'erreur de la théorie herbartienne « l'éducation par l'instruction » et l'on continue à vouloir faire des trois R's, le pivot de l'enseignement sur la croyance que les branches-*outils* doivent surtout servir à l'éducation de l'esprit.

En ce qui regarde la formation des sentiments, il y a beau temps que l'on a compris qu'il n'y a rien à retirer de vraiment éducatif dans l'apprentissage exclusif de la lecture, de l'orthographe et du calcul. Aussi les pédagogues moralistes aux abois, ont-ils inventé l'enseignement occasionnel des branches à but éducatif, à propos de l'enseignement des techniques.

Depuis qu'on s'est donné la peine d'étudier l'enfant pour découvrir la vraie base d'une pédagogie naturelle, on sait que seul l'intérêt bio-psychologique provoque et soutient l'attention, dirige et règle l'assimilation mentale. On sait aussi que les intérêts natifs des enfants de tous les pays sont en dehors de l'école, comme l'ont conçue les pédagogues logiciens. On sait que la nature est la véritable éducatrice de tous les hommes. On sait que l'action continue d'un milieu bien choisi, peut seule mettre en branle les activités propres de l'enfant et lui permettre la réalisation vraie et totale de sa personnalité.

Il faut donc que l'étude de la nature conçue au sens actif, comme la pratique réelle des choses et des contacts humains, comme aussi l'utilisation effective de l'ambiance soit le centre d'un programme d'études à base paidologique. Il en résulte que l'enseignement des sciences naturelles bien compris doit prendre dans nos programmes une place plus importante à côté de l'é-

de de la langue, qui en restera le cœur même. Le reste, y compris les trois R's, ne doit venir que par surcroît et encore par la voie des méthodes où l'intérêt indirect que crée l'instinct ludique, est largement exploité.

Il doit être bien entendu que ceci ne vise à diminuer en rien l'importance utilitaire des trois R's, sous leur double aspect d'outils de travail intellectuel et de moyens d'adaptation à notre vie sociale conventionnelle. La véritable conception d'une pédagogie bio-psychosociale implique deux buts : 1) éducation fondamentale basée sur les centres d'intérêt des enfants alimentés par l'action d'un milieu approprié ; 2) intensification (taylorisation) des branches techniques en vue d'un rendement suffisant. En un mot, la pédagogie nouvelle accepte l'héritage de la pédagogie classique, mais sous bénéfice d'inventaire. Elle veut gagner du temps par l'étude précise des conditions du travail scolaire d'instruction pure, et elle cherche à améliorer ses résultats, grâce à une méthode sérieuse d'examen et de contrôle. Le temps gagné sera consacré à la « vitalisation » de l'école, à l'éducation véritable par l'emploi des méthodes actives (apprentissage vécu du réel et expression libre de la pensée personnelle des élèves).

La formule actuelle de la pédagogie fondée sur l'expérimentation semble donc être : **Rationaliser l'instruction pour valoriser l'éducation.**

ECOLIERS DE CE TEMPS EUX ET NOUS Réflexions sur une course d'école

Ils sont partis non sans entrain certes, mes élèves. Ils ont quatorze et quinze ans. Avions-nous, à leur âge, plus d'enthousiasme ? Je ne pense pas. Etions-nous moins turbulents ? Non, assurément. Pourtant à trente ans de distance, ils ne sont pas pareils aux adolescents que nous fûmes. Les temps changent.

Quand on nous montrait le Rütli, la Jungfrau, le Rhin, nous ne criions pas d'enthousiasme. Mais nous marquions un intérêt. Un court instant, nous discutions. Nous disions : Alors, c'est là qu'ils se sont réunis, les Stauffachaire, les Melchetale... Ou bien : Elle a de la gueule, la Junge Frau ». En face du Rhin, on évaluait des distances, une largeur. On se disait : C'est un fleuve... un fleuve. On répétait le mot ; on songeait au Gothard, et ce papier qu'on jetait par-dessus bord, on imaginait qu'il allait voyager peut-être jusqu'à la Mer du Nord.

Eux ? Je leur dis : « Voyez le château d'Arenenberg ! Je leur parle de Louis-Napoléon, de la reine Hortense. Ils écoutent gentiment. Puis ils retournent à leur place, gonflent des ballons rouges, verts ou jaunes qu'ils font « péter » sur la tête des filles.

Nous n'étions pas des anges au dortoir. Nous dormions peu, nous dormions mal, et à cinq heures nous avions de l'esprit comme quatre. En cachette, presque par devoir, nous fumions une cigarette, mais nous ne nous croyions pas des « cracs » pour ça. Si la nuit avait été blanche, nous « tenions le coup », le lendemain, bravement. Et si toi, Cuendet, tu te faisais « vider », tu acceptais de passer la nuit seul dans l'étable vide qui sentait le fumier, avec ta couverture, grelottant de froid, sans rechigner, confus, sans doute. Mais ta punition s'adoucisait d'avoir écopé pour tous, sans dénoncer personne. Sans le savoir, à ta manière, tu goûtais les joies du héros.

Eux ? Ils attendent le moment où ils pourront s'isoler pour fumer en hâte et sans plaisir deux « tiges »,

trois « tiges », à qui le plus, l'époque est aux records. Mais, pincés, les voilà grognant :

— Y a pas que moi... C'est Duruz qui me les a passées.

Ils ont mal dormi, naturellement. Alors ils sont chagrins, maussades, querelleurs. Or les voici qui s'assoupissent, la tête glissant sur l'épaule du voisin qui s'ébroue :

— Est-ce que tu me prends pour ton oreiller ?

Nous racontions, frondeurs, des histoires de corps de garde. A qui la plus salée ; mais nous étions entre garçons. Nous cédions notre place aux filles et nous les laissions passer devant nous aux portes. Il arrivait, qu'affrontant les railleries, nous les déchargions de leurs sacs. Notre cœur battait quand Solange avec une grâce de châtelaine, nous gratifiait d'un sourire ou d'un regard, en secret.

Eux ? Ils racontent leurs grivoiseries à toute oreille. Rien ne les gêne. Ni l'innocence de Marinette, ni même ma présence. Sans doute, suis-je hors-jeu, trop vieux pour comprendre.

Ils bousculent les filles pour monter les premiers en train, s'asseyent sur elles ou avant elles, et murmurent quand on les prie de céder leur place. Il est vrai que leurs camarades en blue-jean n'ont plus le mystère et la féminité de nos sœurs de jadis, à fichu et jupe à ramages.

Goguenards ou rosses, nous avions pourtant le sens du sacré, le respect des vieilles choses. Une date sur une tour d'église, les archives de Schwytz pouvaient nous faire rêver ou nous laisser recueillis.

Eux ? Les voici dans la Stiftsbibliothek, à l'abbaye de St-Gall. Ils ont enfilé en ricanant les babouches de feutre. Et ils glissent maintenant à travers les rangées de manuscrits, d'incunables et d'enluminures. Belle patinoire, en vérité, ils n'en espéraient pas tant. L'un tombe et se raccroche au sarcophage. A l'entrée, la

Wächterin, me lance des yeux chargés de courroux. Une fille s'approche de moi. Je souris. Enfin en voilà une qui, au moins, s'intéresse.

— A quoi est-ce qu'ils servent, Msieu, tous ces bouquins ?

Nous restions longtemps enfants, vous souvenez-vous, mes camarades, Cachin, Bonifay, Belet, Aebi ? Et vous, nos sœurs qui portiez des jupes courtes et quelquefois des tresses ? Nous savions jouer au ballon, organiser un jeu, nous soumettre à des règles. Un jour venait tout à coup, où notre voix avait mué et nous étions gênés de notre creux de basse-taille et du léger duvet qui ombrait nos lèvres. Nous prenions une certaine dignité, du maintien, nous avions des opinions, des idées, voire des convictions. Nous lisions des récits de voyage, d'histoire, des biographies et nous moquions des romans à l'eau de rose.

Eux ? Il y a des années qu'ils jouent aux hommes, aux femmes. Ils sont mêlés à la vie des adultes et ils restent des enfants. Ils écoutent la pièce du mardi et

ils lisent Tintin. Ils ont parcouru en auto toute la Suisse, ils sont allés partout, et ils n'ont rien vu. Ils fument, jurent, jouent aux cartes et une heure de marche les fatigue.

Ils resteront des enfants des années encore. Ils rechercheront le bruit, la vitesse. Ils fileront à travers les paysages de nos routes, lui, accroupi au guidon de sa « 500 », elle, sur le siège arrière : « — Plus vite, plus vite, mon pote ! » Ils nous « gratteront ». Elle dira : « — Tu as vu, Machin, c'était mon pédant ! Un bon Zig, un peu vétuste ! » Nous les retrouverons peut-être au prochain tournant, où ils se seront écrasés contre un poteau. Ils auront juste le temps de dire « man » et mourront sans comprendre.

Où, il y a des années qu'ils jouent aux hommes, aux femmes. Et au moment où ils devraient l'être enfin, ils ont gardé le plus infantile des comportements. C'est qu'il faut, je pense, avoir vécu, pleinement son âge pour s'en détacher. Et rester longtemps un enfant pour devenir vite un homme.

G. Annen.

CIVISME

Subventions fédérales

Notions. — On réclame le secours de la Confédération pour presque tous les groupes économiques, genres d'activité, classes d'âge, et milieu de la population.

Les débats à leur sujet ont toujours montré une certaine confusion due à un manque de données concrètes permettant de définir la notion de *subvention*. De sorte que les subventions fédérales forment le groupe de dépenses le plus hétéroclite qui soit. En fait, à l'occasion d'une demande de subvention une coalition politique se forme pour l'accepter ou la refuser, sans que l'on obéisse à une doctrine rigoureuse. Peut-être, l'introduction des « articles économiques » contraindra-t-elle nos législateurs à plus de logique dans leur décision.

Le caractère des subventions fédérales réside dans le fait qu'elles représentent des prestations à fonds perdu. Elles sont allouées pour faciliter l'exécution d'une tâche déterminée. La Confédération doit donc en sa qualité de dispensatrice de fonds se réserver le droit de vérifier si leur emploi est conforme au but visé.

Développement du régime des subventions. — En 1875, les subventions s'élevaient à un million sur un total de dépenses de 35 millions ; en 1913, 25 millions, en 1930, 100 millions, en 1934, 200 millions, en 1945, 464 millions.

Elles représentaient en 1875 $\frac{1}{36}$ du montant des dépenses, en 1945 $\frac{1}{5}$ de ce montant.

Principaux groupes de subventions ordinaires

A. Subventions pour les travaux publics.

Il y eut sous l'Acte de Médiation le précédent des travaux de la Linth qui contribua à créer le sentiment de solidarité suisse.

Par des arrêtés fédéraux, on subventionna la correction des cours d'eau (3 millions à St-Gall et Grisons pour l'endiguement du Rhin. — 5 millions pour la correction du régime des eaux du Jura, abaissement de 1 m. 80 du niveau des lacs de Neuchâtel, Biennet et Morat... — 2,6 millions pour l'endiguement du Rhône).

B. *L'endiguement des torrents et le reboisement des montagnes* est une tâche découlant de l'art. 24 de la Constitution. On construit des barrages contre les ava-

lanches, des chemins forestiers. On a édicté des mesures très sévères limitant l'exploitation des forêts.

C. L'art. 30 de la Constitution supprime les « Droits des chaussées et de pontonnages qui sont versés aux cantons ». En compensation, la Confédération subsidie la *construction des routes de montagne et des ponts* dans les cantons d'Uri, des Grisons, du Tessin et du Valais, en raison de leurs routes alpêtres internationales. Il a fallu augmenter ces subventions pour permettre l'adaptation des chaussées au trafic automobile.

D. *Extension du réseau routier dans les régions alpêtres.*

Un arrêté de 1935 prévoit 7 millions de francs annuellement pour favoriser le tourisme international, construire et réparer les routes afin de les adapter au trafic automobile. (Lenzerheide-Julier.) La route stratégique du Susten a coûté 30 millions dont la Confédération s'est chargée en grande partie (75 % sur le versant bernois, 90 % sur le versant uranais).

E. *Aide aux entreprises privées de chemins de fer.*

La loi de 1939 fondée sur l'art. 23 de la Constitution, autorise la Confédération à contribuer à l'assainissement des finances des entreprises privées de chemins de fer, jusqu'à concurrence de 140 millions.

F. *Subventions destinées aux aérodromes*, 5 millions par an.

G. *Grands travaux d'améliorations foncières* (aménagement de la plaine de la Linth et du Rhin) 2,5 millions par an durant longtemps.

Subventions ordinaires allouées aux cantons

Le système des subventions aux cantons a été favorisé pendant un temps du moins par le fait que la Confédération trouvait dans le produit des douanes des ressources considérables. Elle fut désormais en mesure d'entreprendre seule de nouvelles tâches ou d'en confier l'exécution aux cantons, moyennant subvention. Notons qu'en 1874, onze cantons ne percevaient aucun impôt direct.

Chasse et pêche. L'art. 25 de la Constitution donne à la Confédération le droit de réglementer l'exercice de la chasse et de la pêche, principalement en vue de la conservation du gros gibier dans les montagnes, des oiseaux utiles à la sylviculture et à l'agriculture. La Confédération a créé des « réserves ». Elle prend à sa charge la moitié des dépenses qui en résultent des mesures de protection (rémunération des gardes-chasse des réserves et des gardes-pêche cantonaux).

Hygiène publique. En vertu de l'art. 69, la Confédération a compétence pour lutter contre les *maladies transmissibles et particulièrement dangereuses de l'homme et des animaux*. La loi de 1886 vise la variole, le choléra, le typhus et la peste. On en est venu à subventionner la construction de pavillons d'isolement, l'achat d'appareils de désinfection, de vaccination préventive contre la variole et la diphtérie, les laboratoires d'analyses bactériologiques (200 000 francs en 1946). L'art. 69 modifié en 1913 dans le sens d'un accroissement de la compétence fédérale a permis l'élaboration de la loi de 1928 contre la tuberculose (4 millions).

D'après la loi destinée à combattre les épizooties, les cantons indemnisent, à raison de 70 à 90 %, les propriétaires dont les animaux succombent ou doivent être abattus par suite de maladie contagieuse. La Confédération rembourse le 50 % des frais que les cantons assument de ce fait. Coût 2,5 millions.

Le même article constitutionnel 69 bis permet de légiférer sur le *commerce des denrées alimentaires* et d'autres articles de ménage ou objets usuels tant qu'ils peuvent mettre en danger la santé ou la vie. En conséquence, la loi de 1905 impose aux cantons le contrôle des dits objets ainsi que de l'eau potable ; ils doivent de plus entretenir des laboratoires et faire inspecter les viandes. Subvention fédérale.

Mensurations cadastrales dont la moitié a été accomplie jusqu'ici.

La Confédération participe à ces frais de mensuration, et l'on prévoit dans ce but une dépenses de 3 millions par an jusqu'à la fin du siècle.

Enseignement et formation professionnelle. L'art. 27 introduit pour la Confédération l'obligation de subventionner l'école primaire.

75 c. par habitant plus 54 c. pour 8 cantons alpestres, plus 60 c. pour le Tessin et les populations de langue italienne et romanche des Grisons. 3,7 millions.

La Confédération encourage la formation professionnelle et alloue de ce fait des subsides pour le traitement du corps enseignant, les examens, l'orientation professionnelle. 12,6 millions en 1948.

Subventions destinées à des buts culturels. Sans obligation et sans autorisation constitutionnelles, les autorités fédérales allouent des subsides pour la participation de la Suisse à l'Exposition internationale des arts et métiers à Londres. Elles encouragent les initiatives d'ordre artistique, les recherches dans le domaine de l'agriculture et de l'industrie, y compris les recherches sur l'énergie nucléaire. 3,3 millions.

Subsides à l'agriculture

L'encouragement à l'élevage coûte 2,9 millions y compris 1 million pour l'assurance du bétail. *L'encouragement à la viticulture et à la production végétale*, 2,8 millions.

Les *améliorations foncières* ont coûté 3,5 millions en 1948. Il s'agit de remaniements parcellaires, drainages, irrigations, aménagements d'alpages, constructions de chemins reliant les villages de montagne à la plaine.

On a créé un fonds pour lutter *contre l'endettement des domaines agricoles* et la Confédération y verse depuis 1940 5 millions par an, opération qui doit se produire durant 20 ans. (Or le désendettement se révèle moins important qu'on ne le pensait.

L'art. 23 bis accepté en 1929 garantit le *ravitaillement du pays en céréales*. La Confédération est tenue d'acheter les céréales indigènes propres à la mouture, et cela à un prix qui en permette la culture (plus prime à la mouture). La production du blé suisse qui couvrait le 15 % des besoins en 1915 en a couvert le 40 en 39-45 (60 % vers la fin de la guerre). Cela coûtera 32 millions ces toutes prochaines années, plus tard peut-être 25 millions.

Subventions d'ordre social

La Confédération subventionne les *caisses-maladie* privées, cantonales et communales dont l'organisation satisfait à certaines conditions. Et cela sans obligation constitutionnelle expresse. 17,4 millions.

La subvention de *l'assurance-tuberculose* coûta 370 000 francs en 1938, 2,3 millions en 1948. Il faut prévoir 3 millions si la loi Bircher est acceptée.

L'assurance-accidents est en principe organisée de manière à se suffire à elle-même. Elle entraîne néanmoins des frais pour la Confédération étant donnée l'augmentation nécessaire des rentes.

L'aide des cantons *aux vieillards, veuves et orphelins*, soutenue par la Confédération entraînait pour celle-ci une dépense de 35 millions de francs depuis 1935. Cette dépense sera désormais remplacée par un subside à l'assurance-vieillesse qui se montera à 107 millions.

La Confédération encourage les services de placement (Office du travail) en se chargeant d'un tiers des frais d'administration (900 000 francs pourra être supprimé).

Un fonds destiné à l'aide aux chômeurs (assurance-chômage) fut constitué en 1917 au moyen d'une partie du produit de l'impôt sur les bénéfices de guerre. Les ressources générales de la Confédération furent aussi mises à contribution par la suite pour l'entretenir.

Dès 1924, on a une *assurance-chômage* pour laquelle la Confédération a versé, en 1933, un montant maximum de 29 millions. (En 1943, 2 millions, en 1946, 6,5 millions). Si l'avenir réservait des surprises désagréables on pourrait faire appel au fonds de 150 millions destiné aux mesures propres à combattre les crises.

La Confédération dépense environ 2 millions pour la rééducation et la formation professionnelle des chômeurs, la création de possibilités de travail à domicile, pour l'aide aux anormaux, pour secourir les femmes réintégréées dans la nationalité suisse.

Subventions d'ordre économique

Les mesures prises en faveur de l'industrie horlogère, de la broderie, de l'hôtellerie, introduites en 1930, se sont maintenues en partie jusqu'à présent.

La *garantie contre les risques à l'exportation* a coûté 4,5 millions en 1944 et 1 million en 1948. La Confédération prélève une taxe en contre-partie.

L'*Office d'expansion commerciale* exige 2,5 millions.

La *propagande touristique* fixée à 2,5 millions en 1939 a coûté 8 millions depuis 1941. On l'a réduite à 1 million versé à l'Office suisse du tourisme.

Les subventions à la gymnastique et au sport ont coûté 3,1 millions en 1948 (pourrait être porté sur le budget militaire).

Subventions extraordinaires

Créations de possibilités de travail 4 millions en 1919 ; 35 millions en 1938 (150 millions entre 39 et 45).

Mesures tendant à réduire le prix des denrées alimentaires, fourrages et combustibles. (158 millions au total entre 1915 et 1922 ; un milliard de 1939 à 1948.)

Pour réduire le coût de la construction du logement, 18 millions pour l'après-guerre 14-18, 108 millions entre 43 et 48.

Pour l'exécution du plan d'améliorations foncières, 205 millions ont été accordés (117 dépensés).

Pour soutenir les œuvres de secours (denrées alimentaires à la population nécessiteuse), 27 millions.

Aide aux Suisses à l'étranger : 73 millions. « Don Suisse », 140 millions.

Toutes ces subventions extraordinaires pourraient être remplacées à l'avenir par 150 millions prévus par le budget pour prévenir les crises.

CONCLUSIONS

Au total, la Confédération a versé entre 1939 et 1946, 2,2 milliards de subvention

non compris un demi milliard versé au fonds de compensation pour perte de gain et de salaires,

non compris un quart de milliard fixé par les accords de Washington.

De ces 2,2 milliards, la moitié représente des subventions ordinaires et l'autre moitié des subventions extraordinaires. Elles représentent ainsi une moyenne de 310 millions par an (440 millions en 1948). Les experts voudraient abaisser ce montant à 155 millions (non compris les versements à l'AVS).

P. P.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

On sait qu'il existe une association suisse pour l'Orientation professionnelle et la protection des apprentis (Asoppa) qui se compose de représentants des principales associations professionnelles de notre pays : union centrale des associations patronales, union suisse des paysans, union des arts et métiers, union syndicale, fédération des sociétés d'employés, conférences des apprentissages et des offices du travail, représentants des corps enseignants primaire, secondaire, professionnel et universitaire, ainsi que quelques délégués d'autres groupements.

Au sein de l'Asoppa, les orienteurs de notre pays formaient jusqu'ici la conférence suisse des conseillers de profession qui travaillait d'après un règlement approuvé par l'assemblée générale de l'Asoppa.

Depuis plusieurs années, les orienteurs romands et du Tessin, tout en continuant à faire partie de la conférence suisse, ont éprouvé le besoin de se grouper en association particulière qui porte le nom de Groupe romand des orienteurs professionnels (Grop), qui d'emblée s'est montré très actif. En conséquence, lors de l'assemblée générale de l'Asoppa qui s'est tenue récemment à Bâle, le Grop a été intégré officiellement dans cette association et cela à l'unanimité des membres présents.

Désormais, il y aura deux conférences des conseillers de profession dans notre pays. L'une appelée « Deutschschweizerische Berufsberaterkonferenz » pour la Suisse allemande et le « Groupe Romand des Orienteurs Professionnels » pour la Suisse romande et le Tessin. Les statuts de l'Asoppa ont dû être modifiés en conséquence.

Afin de maintenir le contact entre la Suisse allemande et la Suisse romande, les nouveaux statuts prévoient que « le président de l'association, le secrétaire et les présidents de chacune des conférences des conseillers de profession doivent être invités à assister aux séances des deux conférences des conseillers de profession. De plus, tous les orienteurs faisant partie de l'Asoppa peuvent prendre part aux assemblées des deux conférences des conseillers de profession. Les deux conférences peuvent aussi siéger ensemble. »

Certaines questions se rapportant, soit à la psychologie, soit aux écoles, soit aux métiers, soit encore au placement en apprentissage différent souvent d'une région à l'autre, c'est pourquoi la mesure qui vient d'être prise à Bâle, entérinant sans difficultés le Grop, est une mesure sage. Elle réjouit les conseillers de profession de langue française et italienne.

La poésie de la semaine

RIVIÈRES

*Ce chemin me conduira aux rivières claires
Où l'on se baigne entre deux rives de gazon.
Rivières ombragées par les arbres,
Effleurées par l'aile des oiseaux,
Eau pure, eau pure, vous me lavez.*

Robert Desnos (Poèmes, Seghers, édit.)

Dès 11 ans.

BALLADE DE L'OMELETTE

*Va-t'en cueillir la marjolaine,
Le persil, le cerfeuil, le thym,
Où les grillons à perdre haleine
Chantent, grisés de leur destin ;
Car à ton cabaret lointain
Je viens pour contenter, fillette,
Un désir vieux quoiqu'enfantin :
Je veux manger une omelette.*

*Au rythme d'une cantilène,
Bats les œufs frais de ce matin.
Sais-tu que tu n'es pas vilaine
Dans ta cuisine aux plats d'étain,
Debout, riant d'un air mutin
Au feu que ton œil clair reflète ?
Pour toi Téniers eût dit : Matin !
Je veux manger une omelette !*

*Sers-la sous la tonnelle pleine
D'une fraîcheur de laurier-tin ;
Là, dans la vieille porcelaine,
Elle a des luisants de satin.
Je m'asseois et chante, hautain :
« Beatus ille... » Ris, simplette,
C'est ainsi qu'on dit en latin :
Je veux manger une omelette.*

Envoi

*Prince, buvant du chambertin
Pour arroser ta côtelette,
Que dirais-tu de mon festin ?
Je veux manger une omelette.*

Philippe Monnier (Rimes d'écolier)

Dès 14 ans.

Bibliographie

Revue **Enfance**, 1956, numéro spécial sur « Les livres pour enfants ». Préface du prof. H. Wallon.

Une riche documentation amassée et analysée selon les méthodes les plus scientifiques fait connaître les divers aspects de la production des livres pour enfants, du point de vue des éditeurs, des auteurs, des illustrateurs, des grands journaux, des critiques spécialisés et des libraires, sous la forme d'interviews soigneusement conduites et les problèmes qu'en pose la consommation : à quelles conditions le livre est-il compris de l'enfant et est-il favorable à son éducation, comment s'organise une bibliothèque scolaire ou publique dont le rendement soit effectif ? Nous recommanderons tout particulièrement aux maîtresses d'école enfantine la lecture de l'étude très approfondie, par une directrice d'école normale, du rôle des contes et des récits à l'école maternelle et de la convenance de leurs divers thèmes à cet âge qui est tout à la fois celui de l'émotion, du merveilleux et du burlesque.

Revue **Enfance**, 1957, No 1.

Deux articles intéresseront particulièrement les maîtres. L'un, de J. Subes, étudie l'influence du milieu sur la sensibilité esthétique enfantine. Celle-ci, dans son développement, est tributaire de toute l'ambiance de la vie actuelle et l'évolution de l'art lui-même, qui touche les affiches, les intérieurs, les productions radio-phoniques, explique que les enfants s'apparentent dans leurs goûts aux peintres modernes. Mais s'il est erroné de voir dans leurs créations l'expression d'une « enfance » éternelle, il ne faut pas négliger le facteur biologique, qui différencie la sensibilité esthétique selon le sexe, ni le rôle du type de personnalité qui fait qu'un même processus d'influence du milieu aboutit à des réactions différentes.

L'autre, de J. Chateau, apporte la contradiction aux études docimologiques qui ont fait la critique de la correction aux épreuves d'examen. Cette correction est défectueuse lorsqu'elle est faite par de mauvais correcteurs ou par des correcteurs qui ne se sont pas entendus au préalable sur leur conception pédagogique ou sociale des exigences, sur leur technique et sur leur critère d'appréciation. Aussi serait-il préférable, si l'on veut faire œuvre utile, de rechercher comment fonctionne le bon examen.

Au sommaire, en outre :

J. Piaget, « Les notions de vitesse, d'espace parcouru et de temps chez l'enfant de cinq ans ».

Y. Feller, E. Mc Near, G. Noelting, « A propos des estimations de la vitesse chez l'enfant de cinq ans ».

Le jeu d'adolescence, par J. Dintzer. Paris, P.U.F. 1956.

Cet excellent petit ouvrage, dont la lecture est la plus aisée qui soit, rénove les vues de l'opinion commune aussi bien que de la psychologie sur le comportement et la conscience juvénile. Dans la droite descendance de la belle thèse de Debesse (« La crise d'originalité juvénile »), il se fonde sur une riche documentation, ajoutant aux études scientifiques les créations littéraires et cinématographiques, pour dégager des faits les tendances essentielles de l'adolescence dont l'intégration constituera demain, pensons-nous, le problème central de l'éducation.

J. C. E.

Chroniques du cinéma, de la musique et des livres pour enfants, par B. Zazzo, R. Francès, M. Soriano.

Les théories contemporaines de l'apprentissage et leur application à la pédagogie et à la psychologie, par L. P. Thorpe, A. M. Schmuller. Trad. J. M. Lemaine. Paris, P. U. F. (Bibliothèque scientifique internationale), 1956.

Un style nouveau caractérise cet inventaire américain des théories actuelles de l'apprentissage. Les compilations auxquelles nous ont habitués les psychologues d'outre-Atlantique accumuleraient les faits sans chercher cette synthèse dont l'esprit français, plus généralement européen, se soucie au plus haut point. On trouve dans celle-ci le ferme propos d'aboutir à une conception d'ensemble, fût-elle « éclectique ». C'est qu'en vue de l'application, il faut bien convenir que toutes les thèses ont quelque chose de bon, parce qu'elles expriment un aspect de la vérité. Associationnisme, théorie du conditionnement, théorie du champ, théorie fonctionnelle convergent sur des conclusions fort cohérentes valables en éducation, dans le domaine scolaire en particulier. Le praticien trouvera profit à la lecture des derniers chapitres consacrés aux domaines d'accord et à l'application. Cinq principes semblent aux auteurs conditionner le bon apprentissage : 1) la motivation (ou désir de faire l'effort nécessaire) ; 2) l'ajustement du programme et des exigences au niveau de maturité (une notion sera acquise avec moins d'efforts et plus solidement à l'âge propice) ; 3) la conscience que l'enfant doit avoir de la signification totale de ce qu'il apprend (le compartimentage de l'enseignement est ainsi défavorable à une bonne acquisition) ; 4) la connaissance que l'enfant doit avoir de ses propres progrès (par les jugements portés par l'éducateur) ; 5) l'intégration de tout le développement, c'est-à-dire que les actes d'apprentissage d'une habitude ou d'une notion donnée doivent répondre à tout le complexe des besoins et des aspirations de la personnalité.

J. C. E.

L'enseignement de la Révolution française par les documents.

Il serait souhaitable, pour authentifier dans une certaine mesure l'enseignement de l'histoire aux grands élèves, de compléter la pratique du manuel scolaire et les commentaires magistraux par l'examen du document historique, témoignage de l'époque. Nous avons trouvé, dans cette perspective et à propos de la Révolution française, un grand intérêt à l'utilisation, par le maître, d'une série d'ouvrages publiés dans la collection « Les classiques du peuple » par les Editions Sociales à Paris. Peu nous importe que l'introduction à chacun d'eux propose une interprétation marxiste des auteurs, l'essentiel est qu'on y trouve réunis les principaux textes de ceux qui préparèrent ou animèrent la Révolution des droits de l'homme.

En voici un inventaire :

J. J. Rousseau : « *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* ».

J. J. Rousseau : *Du contrat social*.

Saint-Just : *Discours et rapports*.

Robespierre : *Textes choisis* (2 vol.).

Babeuf : *Textes choisis*.

Signalons, à cette occasion, chez le même éditeur, deux récentes publications, l'une d'intérêt historique, l'autre d'intérêt scientifique :

J. Dautry : *1848 et la IIe République*.

Pasteur : *Pages choisies*.

J. C. E.

EXERCICES D'APPLICATION

$$(a + b)(a - b) = a^2 - b^2$$

A.

- 54 fauteuils à 66 fr
- 41 cotisations à 21 fr
- 93 guéridons à 87 fr
- 165 porcelets à 165 fr
- 78 dictionnaires à 11 fr
- 35 trottoirnettes à 35 fr
- 73 soldats de 77 kg
- 125 moutons à 85 fr
- 12 participants à 28 fr
- 121 élèves de 31 kg

B.

- 2,5 × 7,5
- 8,3 × 7,7
- 13,5 au carré
- 0,24 × 0,36
- 0,51 × 6,1
- 2,7 × 0,11
- 0,55 au carré
- 0,39 × 2,1
- 0,85 × 0,45
- 1,14 × 0,116

C.

- 26 kg de pom. de terre à 0,34 fr
- 82 kg de miel à 7,80 fr
- 6 dz. d'oranges à 11 c pièce
- 45 kg de pommes à 0,75 fr
- 12,5 kg de raisins à 1,25 fr
- 5,1 kg de graine à 3,10 fr
- 83 kg de farine à 87 c
- 92 kg de sucre à 1,08 fr
- 0,41 kg de pain à 0,71 fr
- 65 livres de calcul à 6,50 fr

D.

- 2,50 m de drap à 45 fr
- 75 m de clôture à 7,50 fr
- 9,1 m de toile à 4,10 fr
- 64 m² de peinture à 5,60 fr
- 3,6 m² de parquet à 34 fr
- 11 h de manœuvre à 2,90 fr
- 48 l de benzine à 52 c
- 3,8 l d'huile moteur à 3,20 fr
- 105 m³ terrassement à 10,5 fr
- 85 km de taxi à 45 c

E.

Long. 28 cm	Larg. 32 cm	Surf. ... dm ²
» 65 m	» 95 m	a
» 1,15 m	» 1,15 m	m ²
» 11 dm	» 45 dm	m ²
» 0,27 m	» 0,23 m	cm ²
» 81 m	» 51 m	ca
» 5,5 dm	» 7,5 dm	m ²
» 82 cm	» 0,88 m	dm ²
» 145 m	» 145 m	ha
» 44 cm	» 56 cm	m ²

Note : 1er alinéa, thème et version établis selon volume I.

a) Revision.

1. Où se place l'adjectif épithète ?
2. Comment se décline l'adj. épithète sans article ?
3. Quelle est la termin. de l'adj. si l'art. est modifié ?
4. Dans quel cas le génitif singulier n'est-il pas usité ?
5. Quand l'adj. épithète prend-il la terminaison e ?
6. Quelles sont les termin. possibles après un art. à 2 f.
7. Refaites oralement les ex. 390, 392 à 395, 399, 401 à 403, 405, 406, 408 à 410, 413, 414, 419 à 423, 425, 426, 451, thèmes 37a, 38a, 39a, 40a du vol. I et ex. 2, 19, 20, 22, 36, 43, 104, 158b et 218 du vol. II.

b) Exercices.

1. *Version* : Die Vögel singen fröhlich auf der dunklen Tanne. Schöne Früchte hängen an diesem langen Ast. Hast du frischen Honig gern ? Wir haben nur einen leichten Lärm gehört. Unser grossen Spaten leihen wir dir gern. Ich lege diese kleine Zwiebel neben die grosse Scholle. Nimm diesen alten Stiel ! Sie durfte keine grünen Tomaten plücken. Ein kleines Vergissmeinnicht will sie plücken. Bei diesen kalten Wetter wachsen die jungen Pflanzen nicht. Warmes Brot essen wir nicht. Dieser Wassertopf ist aus rotem Glas. — Nimm deine lederne Mappe, einen leinenen Hut und ein spannendes Buch. Der zugeschraubte Kühler hält fest. Er bringt mir einen eingeschriebenen Brief. Ein klagendes Mädchen lieben wir nicht. Stehst du den aufgehenden Mond ? Bei Nacht hat die Katze leuchtende Augen. Nenn die Sonne untergeht, wird die Luft kühl.

2. *Thème* : Les oies caquètent. Ces singes sont drôles. Elle avait perdu son foulard rouge et oublié son manteau brun. Cette chemise a de longues manches et un col brun. Connaissez-vous le chemin du banc vert ? Les machines inventées dernièrement sont là. La viande rôtie est savoureuse. Il veut attraper un poisson. Mon parapluie a une marque distinctive spéciale. L'étrincelle bleue a effrayé le vieil employé. Les choses cachées sont quelquefois perdues. Le vieux pilote eut une impression bizarre. Il s'agit d'un grand incendie. Nous cherchons un trésor enfoui dans ce couloir souterrain.

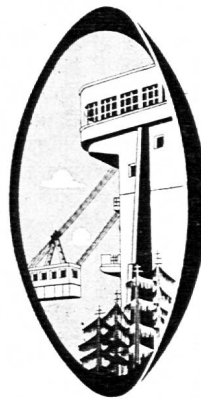
Cherchez-vous un but ?

POUR LES COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Auberge du Chalet-à-Gobet

Nos bonnes spécialités de campagne
Les vins de la ville de Lausanne
Salles pour sociétés et écoles

Gluntz Pierre, Tél. (021) 4 41 04
(pour décembre prix spéciaux pour écoles)



Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le Téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Hte Savoie)
au terminus du tram No 8 **Genève-Veyrier**.

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

Prix spéciaux pour courses scolaires.

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève-Pas de l'Echelle (Haute Savoie) Tél. 358 Annemasse.

ANZEINDAZ * Refuge de La Tour

Nouv. Tenancier :
M. et Mme Gandillon

Dortoirs, chambres avec et sans eau courante. Prix spéciaux pour écoles.
Téléphone (025) 5 31 47

COL DE JAMAN

Alt. 1526 m. Tél. 6 41 69. - 1 h. 30 des Avants. 2 h. de Caux. - Magnifique but de courses pour écoles et sociétés. - Restaurant **Manoire ouvert toute l'année**. - Grand dortoir. - Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. **R. ROUILLER.**

BUFFET CFF MORGES

M. ANDRÉ CACHEMAILLE * Tél. 7 21 95

NOS VOYAGES ORGANISÉS



Projets et devis sans engagement.

Conditions spéciales pour Sociétés, Ecoles, Pensionnats, etc.

Alkoholfreies
Hotel-Restaurant
OBERBERG
NEUHAUSEN AM RHEINFALL

Si votre classe visite la Chute du Rhin ne manquez pas de loger chez nous. Dépendance spécialement installée pour le logement d'écoles et de touristes. Tél. (054) 5 14 90.

Les Haudères

HOTEL VEISIVI

Site unique pour vos courses d'école. Bonne pension à prix très bas. — Mlle Ester Zermatten, tél. (027) 4 61 01.

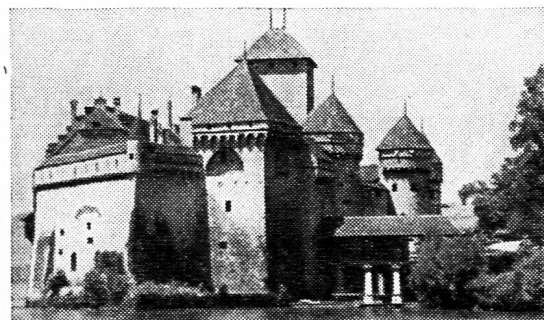
MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

vos élèves trouveront à

Bellerive-Plage, Lausanne

L'heure de plaisir...
La journée de soleil...
Des vacances profitables...

Conditions spéciales faites aux élèves accompagnés de l'instituteur



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON PRÈS DE MONTREUX

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles

ADDITIONS PARALLÈLES

Dans le verger 12 poiriers ont rapporté 98 kg de poires et 23 pommiers ont donné 654 kg de pommes. Combien y a-t-il d'arbres dans le verger ? Combien ont-ils rapporté de kilos de fruits ?

Pour l'arbre de Noël des petits 25 garçons ont fabriqué 73 jouets en bois et 32 fillettes ont cousu 78 animaux en peluche. Combien d'élèves ont fabriqué des jouets ? Combien ont-ils fabriqué de jouets ?

Dans une journée 45 terrassiers ont creusé 90 m. de tranchée. Une autre équipe de 27 terrassiers a creusé 58 m de tranchée. Combien a-t-on employé de terrassiers ? Combien ont-ils creusé de mètres de tranchée ?

Un automobiliste roule pendant 45 minutes et fait 52 km ; puis durant les 55 minutes suivantes il fait encore 57 km. Pendant combien de temps l'automobiliste a-t-il roulé ? Combien de kilomètres a-t-il parcourus ?

Un commerçant a reçu deux caisses de savon. La première contient 48 morceaux et pèse 28 kg ; la seconde renferme 72 morceaux et pèse 44 kg. Combien pèsent les caisses ? Combien renferment-elles de morceaux de savon ?

SOUSTRACTION

André a 53 fr. Robert possède 37 fr. Combien Robert a-t-il de moins qu'André ?

La poupée de Jeanne mesure 65 cm ; celle de Françoise mesure 48 cm. Combien la poupée de Françoise mesure-t-elle de moins que la poupée de Jeanne ?

Un petit fût contient 45 l de vin ; un grand fût en renferme 93 l. Combien le petit fût contient-il de litres de vin de moins que le grand fût ?

Dans sa porcherie le fermier a un gros porc qui pèse 98 kg et un petit qui pèse 29 kg. Combien le petit cochon pèse-t-il de moins que le gros ?

En mesurant la vitre Etienne a trouvé 64 cm pour la longueur et 48 cm pour la largeur. La largeur de la vitre mesure combien de centimètres de moins que la longueur ?

L'an dernier l'école comptait 76 élèves et cette année 65. Cette année l'école compte combien d'élèves de moins que l'an dernier ?

PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

Un élève propose le problème suivant à son camarade : « Ecris le jour de ta naissance en chiffres, double-le, multiplie ce double par 25 et double à nouveau le résultat obtenu. Ajoute le numéro du mois de ta naissance dans l'ordre du calendrier, double le total, multiplie ce double par 25 et double encore le résultat. Ajoute à ce nombre le nombre formé par les 2 derniers chiffres de l'année de ta naissance. Donne-moi maintenant ce que tu trouves à cette dernière opération et je te dirai la date exacte de ta naissance. » Expliquer pourquoi. (Par exemple, si le camarade est né le 23 avril 1939, la suite des opérations donne 230 439 ; séparons en tranches de deux chiffres : 23/04/39, ce qui donne 23 avril 1939 ; la première tranche est le jour, la deuxième le mois, la troisième les deux derniers chiffres du millésime.)

Une toiture est formée de 2 rectangles de 12 m de longueur sur 5 m 50 de largeur. On doit la recouvrir de tuiles à raison de 40 tuiles au m². Combien de tuiles doit-on acheter sachant qu'on les vend par centaines ? Une tuile pèse 1,750 kg. Quel poids supporte la charpente ? Les tuiles sont livrées en gare et le couvreur les fait prendre au moyen d'un camion de 2,5 tonnes de charge utile. Combien de tours devra effectuer le camion ?

Rép. : 5300 tuiles ; 9240 kg ; 4 tours.

Un camion Ford peut enlever une charge de 5 tonnes. Son chargement, comme son déchargement dure une heure. Un entrepreneur a reçu 5 wagons de 15 tonnes chacun de matériel en gare. On ne peut charger en même temps que 3 camions. Quand un camion est chargé, il doit livrer le matériel à 15 km de la gare, le décharger et revenir à la gare prendre un nouveau chargement. L'enlèvement du matériel étant urgent, l'entrepreneur fait appel à une entreprise qui possède de nombreux camions. Sachant que les camions roulent à la vitesse moyenne de 30 km à l'heure et que le chargement commence à 8 h., on demande : 1. Quel est le temps mis par un camion pour charger, aller à 15 km, décharger et revenir à la gare ? 2. Combien de camions sont nécessaires pour que le chargement soit effectué sans arrêt ? 3. A quelle heure les derniers camions seront-ils déchargés ? Combien de tours auront-ils effectués ?

Rép. : 3 h. ; 9 camions ; 14 h. 30 ; les deux premiers groupes de 3 camions auront fait 2 tours, le troisième groupe 1 tour.



La Pouponnière

Lausanne

Av. de Beaumont 48 Tél. 22.48.58

Ecole cantonale de puériculture placée sous le contrôle de l'Etat

forme :

des infirmières d'hygiène maternelle et infantile, des gardes d'enfants, des futures mères de famille expérimentées.

Institution reconnue par l'Alliance suisse des infirmières d'hygiène maternelle et infantile.

Age d'admission : 19 ans.

Renseignements et prospectus à disposition.

Travail assuré par l'Ecole

Dictionnaire encyclopédique Quillet

6 vol., éd. 1938, état de neuf, à vendre cause double emploi. — Faire offres avec prix à P. Besson, inst., Duillier (Vd).

INSTITUTRICE

française pour l'enseignement élémentaire et moyen. Coupe, couture. Sérieuses références. Permis de travail en Suisse, cherche situation. Institut privé, préférence lac Léman. Pour septembre. — Ecrire sous chiffre P.H. 12542 L., à Publicitas, Lausanne.

JEUNE MAITRE BERNOIS

cherche une place chez un collègue ou un étudiant pour environ 4 semaines, au mois d'août ou septembre. Il aimerait bien inviter son camarade l'année prochaine. — S'adresser à Klaus Aerni, Hasle près Berthoud.

Qui accueillerait

JEUNE FILLE OU JEUNE HOMME

élèves des écoles normales bernoises, au pair, pendant vacances d'été, 7 juillet - 12 août ; leçons de français. — Offres à Dr Held, Neue Mädchenschule, Berne.

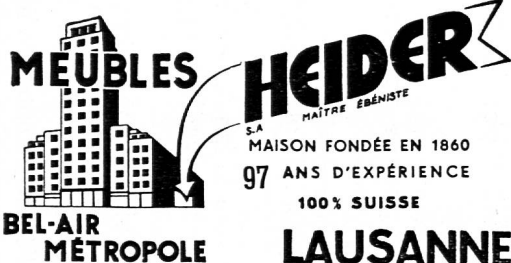
Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8, Beau-Séjour

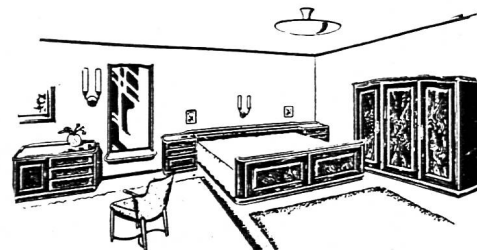
Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation



HEIDER VEND
chaque jour
DES MEUBLES
pour toujours

Choix immense
toujours bon et bon marché



CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

LAUSANNE Vevey Morges Renens 12 correspondants locaux dans le canton

Livrets d'épargne nominatifs ou au porteur

L'épargne d'aujourd'hui c'est l'aisance de demain